Envoyé en préfecture le 18/12/2019

Reçu en préfecture le 18/12/2019

Affiché le

1 9 DEC. 2019

ID: 056-215601626-20191216-DB20191210B-DE



BRETAGNE

Information de la Mission régionale d'autorité environnementale de Bretagne sur la création de la zone d'aménagement concerté centre bourg de Ploemeur (56)

n° MRAe 2019-007338

La MRAe Bretagne n'a pas pu étudier, dans le délai de deux mois imparti, le dossier mentionné cidessus et reçu le 10 juillet 2019. En conséquence et conformément à l'article R. 122-7 du code de l'environnement, elle n'a formulé aucune observation concernant ce dossier.

La présente information sera :

- · notifiée à l'autorité compétente à l'origine de la saisine,
- · jointe au dossier soumis à enquête publique ou autre procédure de participation du public,
- mise en ligne sur le site internet de la MRAe (www.mrae.developpement-durable.gouv.fr).

Fait à Rennes, le 10 septembre 2019 La présidente de la MRAe Bretagne

Aline Baguet